

Assemblée Générale du Jeudi 30 avril 2026

Si vous êtes salarié en activité, la MSA rembourse à votre employeur la part de la rémunération afférente à votre participation à l'Assemblée Générale

Pour ce faire, vous devez remettre ce document à votre employeur et nous le retourner avant le 31 juillet 2025 soit par voie postale ou sur l'adresse mail : secretariat_direction.blf@poitou.msa.fr

FORMULAIRE DE DEMANDE DE REMBOURSEMENT DE SALAIRE DES DELEGUES CANTONAUX TITULAIRES DU 2^{ème} COLLEGE AYANT PARTICIPE A L'ASSEMBLEE GENERALE

(Tout formulaire incomplet ne pourra pas être traité et sera ré-expédié à l'employeur)

IDENTIFICATION DU SALARIE

NOM - PRENOM

ADRESSE

N° INSEE

CANTON

IDENTIFICATION DE L'EMPLOYEUR

NOM DE L'EMPLOYEUR

ADRESSE

N° ENTREPRISE - SIRET (Obligatoire)

DOMICILIATION BANCAIRE (Joindre obligatoirement un RIB-IBAN)

NATURE DES SOMMES A REMBOURSER	MONTANTS MENSUELS	MONTANTS A REMBOURSER (1/22 ^{ème} du total mensuel)
1- SALAIRE BRUT		
2- CHARGES SOCIALES PATRONALES		
3- MONTANT TOTAL (SALAIRE + CHARGES)		

Joindre une copie du bulletin de salaire

A _____ Le _____
Signature et cachet de l'employeur

Le Directeur	L'Agent Comptable	Cadre réservé à la Comptabilité
		S1 = 032 S2 = ANISA324 S3 = 0010
		Contrôle le : _____ Payé le : _____
		D/6532 : _____ Total : _____
		D/6533 : _____ N° PC : _____
		Nom : _____ Visa : _____